



Québec, le 18 novembre 2025

Objet : Informations aux parents quant au choix de l'appareil

Chers parents,

Dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (PAN) qui a été dévoilé le 30 mai 2018, le ministère de l'Éducation a élaboré un cadre de référence de la compétence numérique. *“Ce plan préconise la vision d'une intégration efficace et d'une exploitation optimale du numérique au service de la réussite de toutes les personnes, qui leur permettent de développer et de maintenir leurs compétences tout au long de leur vie. Ainsi, le Cadre de référence de la compétence numérique regroupe les dimensions jugées indispensables pour apprendre et évoluer au 21^e siècle, et ce, tant pour les apprenantes et les apprenants que pour les membres du personnel enseignant ou professionnel.”*

Saint-Jean-Eudes, étant avant-gardiste, a entamé depuis plusieurs années un virage en ce sens où l'élève est invité à développer la compétence numérique et toutes ses dimensions, en étant plus actif dans ses apprentissages grâce à l'utilisation de la technologie à des fins pédagogiques. Dans le but d'accentuer cette philosophie, chaque élève doit avoir en sa possession un appareil technologique pour la rentrée scolaire. La majorité des activités qui se feront avec l'appareil numérique se feront sur le Web. C'est pourquoi l'option AVAN (Apportez (et Apprendre avec) Votre Appareil Numérique) a été privilégiée à l'école.

Si votre enfant ne possède pas d'appareil numérique, il doit faire l'achat d'un appareil parmi les catégories suivantes : ordinateur portable **PC, Mac ou Chromebook**. Par contre, si votre enfant a déjà à la maison un ordinateur portable (Chromebook, Mac ou PC) il peut prendre cet appareil (voir spécifications page suivante).

Afin de profiter pleinement de notre pédagogie numérique et que cela perdure pour les 5 prochaines années (exemple : mise à jour possible du système d'exploitation), vous devez vous assurer que l'appareil est pourvu d'un système d'exploitation récent :

- **Windows 11 ou plus** pour les portables PC avec obligatoirement un disque SSD et 16 Go de mémoire RAM (16 Go fortement recommandé, 8 Go au minimum)
- **macOS Sequoia ou plus** pour les portables **Mac de 2024 ou après**;
- un modèle de **Chromebook produit en 2024 ou après**.

* Si votre enfant est inscrit au **profil Génie inventif ou Multiart** : L'appareil doit être un ordinateur portable **Mac ou PC**, car il est impossible de télécharger certains logiciels de programmation ou de créations de vidéos sur les chromebooks.

** La tablette iPad sera acceptée si votre enfant provient d'une école primaire où il utilisait déjà cet appareil. Or, dès qu'un nouvel achat d'appareil est à prévoir, il faudra acheter un portable Chromebook, Mac ou PC, car l'utilisation de la tablette devient de plus en plus limitée avec certaines applications et dans des cours comme les arts plastiques et la musique.

*** Les élèves qui présentent un diagnostic de trouble d'apprentissage (dyslexie ou dysorthographe, entre autres) et qui ont besoin d'un ordinateur avec des logiciels d'aide dans le cadre de leur plan d'intervention seront contactés par l'orthopédagogue de l'école pour discuter des options de choix d'appareil. **Notez que si vous achetez un appareil**, ce doit être un **ordinateur portable PC**, puisque les logiciels d'aide sont beaucoup plus efficaces et conviviaux avec ce type d'ordinateur et que cela facilite le soutien informatique que l'on peut offrir à votre enfant.

Pour vous aider à choisir un appareil, nous avons joint à cette lettre un tableau mettant de l'avant les avantages et inconvénients de chacune de ces plateformes. Nous vous ferons aussi parvenir au cours du mois de mai 2026 des informations complémentaires sur la configuration préalable de l'appareil.

Si de plus amples informations vous étaient nécessaires, vous pouvez envoyer vos questions par courriel par le biais du portail SJE à Mme Élisabeth Veilleux (eveilleux@sje.qc.ca), conseillère pédagonumérique.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une très heureuse période des Fêtes.



Martin Blanchard
Directeur général
p. j. Tableau récapitulatif

Tableau récapitulatif pour le choix de l'appareil

Pour vous aider à choisir un appareil, voici un tableau mettant de l'avant les avantages et les limites de chacune de ces plateformes.

	Ordinateurs portables		Chromebooks
	PC	MAC	
A v a n t a g e s	Possibilité d'avoir un PC peu dispendieux permettant d'avoir un grand disque dur Accès au plus grand nombre d'applications "desktop" Grande variété de modèles et de configurations	Réputation Fiabilité et performance à long terme Moins de risque d'obtenir des logiciels malveillants	Appareil peu coûteux Petit et léger Mises à jour du système automatique Les applications Android seront supportées sur les appareils récents La perte de l'appareil n'entraîne pas la perte des données
L i m i t a t i o n s	La fiabilité et les performances à long terme sont plus incertaines Les appareils plus performants sont plus dispendieux Plus de logiciels malveillants	Coût beaucoup plus élevé De plus en plus de produits limités à Apple	Disque dur de plus petite capacité (certains modèles peuvent accueillir une carte SD permettant d'augmenter l'espace de stockage) Ne supportent pas les applications Mac ou Windows

Note : Ce document a été conçu afin d'apporter des précisions sur les types d'appareil, mais ne constitue pas une analyse complète et détaillée de toutes les spécifications de chacun d'eux.